



No de résolution
ou annotation

Municipalité de L'Île-d'Anticosti Procès-verbaux

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE MINGANIE MUNICIPALITÉ DE L'ÎLE-D'ANTICOSTI

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti, tenue le 7 décembre 2020 à 19 h en la salle de conférence du bureau municipal, sise au 25 B, chemin des Forestiers, Port-Menier, lieu ordinaire dudit conseil et conformément au *Code municipal* sont présents son honneur le maire John Pineault, mesdames les conseillères, Isabelle Plante, Shawna Doucet et Hélène Boulanger, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Monsieur Mathieu Gravel, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, est présent et agit à titre de greffier.

Ouverture de la séance ordinaire du 7 décembre 2020

Monsieur John Pineault, maire, ouvre la séance ordinaire du conseil du 7 décembre 2020 à 19 h après constatation du quorum.

2020-12-683 : Approbation de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 décembre 2020

- Ouverture de la séance;
- Approbation de l'ordre du jour;
- Adoption du procès-verbal du 2 novembre 2020;

1. ADMINISTRATION

- 1.1. Acceptation des dépenses du mois de novembre 2020 et autorisation de paiement
- 1.2. Calendrier 2021 des séances ordinaires
- 1.3. Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires – Membres du conseil municipal
- 1.4. Fermeture du bureau administratif et des services municipaux – 19 décembre 2020 au 3 janvier 2021
- 1.5. Dépôt du rapport financier – Année fiscale 2019
- 1.6. Libération de l'utilisation du fonds de roulement (60 000 \$) pour les travaux du toit de l'église de Port-Menier
- 1.7. Abroge la résolution 2020-04-570 Fonds réservés – Matières résiduelles – 250 000 \$
- 1.8. Acquisition du logiciel Transphère – Taxation et Payable aux fournisseurs
- 1.9. Adhésion au service Desjardins – Paiement des fournisseurs
- 1.10. Demande d'aide financière – École Mgr Labrie
- 1.11. Adoption du budget 2021 – Jeudi 14 janvier 2021
- 1.12. Dépôt de la liste des personnes endettées envers la Municipalité
- 1.13. Dépôt de l'état des revenus et dépenses comparatif au 31 octobre 2020
- 1.14. Dépôt des états prévisionnels 2020
- 1.15. Demande de financement auprès de SADC – Salle d'entraînement
- 1.16. Offre de service – Audit de l'exercice 2020

2. RESSOURCES HUMAINES

- 2.1. Prolongement du contrat du directeur général par intérim
- 2.2. Appel de candidatures - Directeur des services techniques
- 2.3. Embauche - Chargée de projet et responsable du tourisme

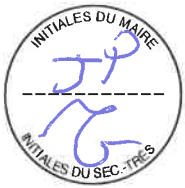
3. PROJETS

3.1. UNESCO

- 3.1.1. Offre de service – Exposition muséale paléontologique
- 3.1.2. Autorisation de signature – Demande d'aide financière dans le cadre de l'entente de partenariat régional en tourisme (EPRT)

4. HYGIÈNE DU MILLIEU

- 4.1. Lieu d'enfouissement en tranchée – Demande d'un certificat d'autorisation – Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
- 4.2. Avis de motion – Règlement 2020-12 relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau



No de résolution
ou annotation

Municipalité de L'Île-d'Anticosti Procès-verbaux

5. URBANISME

- 5.1. Développement immobilier du projet de minimaisons
- 5.2. Vente des lots 5 063 610 et 5 323 810
- 5.3. Avis de motion et premier projet de règlement 2020-13 relatif à la création d'une nouvelle zone résidentielle «R3» identifiée au plan de zonage numéro 6-0432-Z, feuillet 2 de 2; ainsi que l'ajout au règlement de zonage no. 259006 des dispositions applicables aux usages autorisés dans cette zone

6. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

7. VARIA

8. CORRESPONDANCE

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

10. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Donné à Port-Menier, ce 7^e jour du mois de décembre 2020

Il est proposé par madame Shawna Doucet, appuyé par madame Isabelle Plante et résolu unanimement d'approuver l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil du 7 décembre 2020, tel que transmis par le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim.

2020-12-684 : Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre 2020

Les membres du conseil reconnaissent avoir reçu et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 2 novembre 2020, d'en être satisfaits et demandent une dispense de lecture.

Il est proposé par madame Hélène Boulanger, appuyé par madame Shawna Doucet et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 2 novembre 2020 tel que déposé par le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim.

2020-12-685 : Acceptation des dépenses de novembre 2020 et autorisation de paiement – 1.1

Les membres présents du conseil attestent avoir reçu la liste des déboursés au montant de 113 266,92 \$ et des comptes à payer totalisant 184 475,07 \$, pour la présente séance, telles que déposées par le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, et en avoir pris connaissance.

Il est proposé par madame Isabelle Plante, appuyé par madame Hélène Boulanger et résolu unanimement d'approuver la liste des engagements de novembre 2020 telle que déposée par le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim et d'autoriser leur paiement.

2020-12-686 : Calendrier 2021 des séances ordinaires – 1.2

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

À ces causes,

Il est proposé par madame Shawna Doucet, appuyé par madame Isabelle Plante et résolu unanimement que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2021. Ces séances se tiendront les mardis et débiteront à 19h:

- 19 janvier	- 4 mai	- 7 septembre
- 2 février	- 8 juin	- 5 octobre
- 2 mars	- 6 juillet	- 16 novembre
- 6 avril	- 3 août	- 7 décembre



No de résolution
ou annotation

Municipalité de L'Île-d'Anticosti Procès-verbaux

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

2020-12-687 : Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires – Membres du conseil municipal - 1.3

L'ensemble des élus municipaux déposent au directeur général et secrétaire-trésorier par intérim leur déclaration d'intérêts pécuniaires dûment signée.

Comme à chaque année, la liste des membres du conseil ayant déposé leur déclaration d'intérêts pécuniaires sera transmise au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

2020-12-688 : Fermeture du bureau administratif et des services municipaux du 19 décembre 2020 au 3 janvier 2021 - 1.4

Il est proposé par madame Hélène Boulanger, appuyé par madame Shawna Doucet et résolu unanimement, tel que stipulé à l'article 1.3.4 de la politique salariale, la période de congé des fêtes pour les employés réguliers sera du samedi 19 décembre 2020 au dimanche 3 janvier 2021, et que les services municipaux seront fermés pour cette période.

2020-12-689 : Dépôt du rapport financier – Année fiscale 2019 – 1.5

Considérant que les membres présents du conseil ont pris connaissance du rapport financier de l'exercice financier de l'année fiscale 2019 tel qu'expliqué et déposé par le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim;

Il est proposé par madame Isabelle Plante, appuyé par madame Hélène Boulanger et résolu unanimement que le rapport financier de l'année fiscale 2019, soit déposé.

2020-12-690 : Libération de l'utilisation du fonds de roulement (60 000 \$) pour les travaux du toit de l'église de Port-Menier – 1.6

Considérant la résolution 2020-02-517 qui affecte un montant de 60 000 \$ pour le paiement des travaux du toit de l'église de Port-Menier;

Considérant que les travaux ont été présentés à la programmation de la TECQ 2014-2018;

Il est proposé par madame Shawna Doucet, appuyé par madame Isabelle Plante et résolu unanimement :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

Que le conseil libère la somme de 60 000 \$ du fonds de roulement pour le projet du toit de l'église de Port-Menier.

2020-12-691 : Abroge la résolution 2020-04-570 Fonds réservés – Matières résiduelles – 250 000 \$ – 1.7

Considérant la résolution 2020-04-570 qui réserve un montant de 250 000 \$ dans un fonds réservé;

Considérant que la somme n'a pas été investie, il y a lieu de considérer le montant comme revenus reportés, selon les normes comptables et d'abroger la résolution 2020-04-570;

Il est proposé par madame Hélène Boulanger, appuyé par madame Shawna Doucet et résolu unanimement :



No de résolution
ou annotation

Municipalité de L'Île-d'Anticosti Procès-verbaux

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

Que le conseil abroge la résolution 2020-04-570 et comptabilise la somme du projet non investie au 31 décembre 2020 aux revenus reportés.

2020-12-692 : Acquisition du logiciel Transphere – Taxation et Payable aux fournisseurs et Engagements financiers – 1.8

Considérant la résolution 2020-05-582 pour l'adhésion au service SPC de Desjardins ;

Considérant que PG Solutions offre le logiciel Transphere – Taxation et Fournisseurs permettant de faciliter le paiement des factures par nos clients ainsi que de nos fournisseurs ;

Considérant que les frais annuels sont basés sur le nombre de transactions ou un minimum de 240 \$ par module et que les frais d'installation et de formation sont offerts pour la somme de 246 \$ par module;

Considérant que le logiciel Engagements financiers apporterait une amélioration de notre gestion comptable;

Considérant que les frais d'acquisition du module sont de 715 \$, que les frais de formation et d'activation de 719 \$ et que les frais annuels de 180 \$;

Il est proposé par madame Isabelle Plante, appuyé par madame Hélène Boulanger et résolu unanimement d'acquérir le logiciel Transphere, d'acquitter les frais d'installation et de formation pour chacun des modules (2) au coût de 246 \$ chacun et les frais annuels reliés à chacun des modules ainsi que le logiciel Engagements financiers au coût 715 \$, les frais de formation et d'activation de 719 \$ et les frais annuels de 180 \$.

2020-12-693 : Adhésion au services Desjardins – Paiements des fournisseurs – 1.9

Considérant l'acquisition du logiciel Transphere de PG Solutions pour le paiement des fournisseurs ;

Il est proposé par madame Shawna Doucet, appuyé par madame Isabelle Plante et résolu unanimement d'adhérer au service de paiement des fournisseurs offert par Desjardins.

2020-12-694 : Demande d'aide financière – École Monseigneur-Labrie – 1.10

Considérant que les élèves du cinquième secondaire de l'École Monseigneur-Labrie demandent la collaboration de la municipalité afin de réaliser leur album des finissants 2020-2021;

Il est proposé par madame Hélène Boulanger, appuyé par madame Shawna Doucet et résolu unanimement de transmettre un montant de 100 \$ pour la réalisation de leur album de finissants 2020-2021.

2020-12-695 : Adoption du budget 2021 – Jeudi 14 janvier 2021 – 1-11

Considérant l'article 954.1 du *Code municipal* décrétant que le budget de l'année suivante doit être adopté avant le 31 décembre;

Considérant que la Municipalité de L'Île-d'Anticosti n'est pas en mesure de présenter le budget 2021 avant la fin de la présente année;

Il est proposé par madame Isabelle Plante, appuyé par madame Hélène Boulanger et résolu unanimement d'établir l'adoption du budget 2021 au jeudi 14 janvier 2021 à 17 h.



No de résolution
ou annotation

Municipalité de L'Île-d'Anticosti Procès-verbaux

2020-12-696 : Dépôt de la liste des personnes endettées envers la Municipalité – 1-12

Le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim dépose aux membres du conseil la liste des personnes endettées envers la Municipalité au 30 novembre 2020.

2020-12-697 : Dépôt de l'état des revenus et dépenses comparatifs au 31 octobre 2020 – 1-13

Le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim dépose aux membres du conseil l'état des revenus et dépenses comparatif au 31 octobre 2020 tel que prévu à l'article 176.4 du *Code municipal*.

2020-12-698 : Dépôt l'état prévisionnel 2020 – 1-14

Le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim dépose aux membres du conseil l'état prévisionnel 2020.

2020-12-699 : Demande de financement auprès de SADC Côte-Nord – Salle d'entraînement – 1-15

Considérant le désir de la Municipalité d'améliorer la salle d'entraînement;

Considérant la résolution 2020-07-617;

Considérant que la SADC Côte-Nord aide et soutient les entreprises et organismes locaux;

Il est proposé par madame Shawna Doucet, appuyé par madame Isabelle Plante et résolu unanimement d'autoriser et de nommer monsieur Mathieu Gravel, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, signataire de toute demande ou document relatif à la demande d'aide financière pour l'amélioration de notre salle d'entraînement.

2020-12-700 : Offre de service – Audit de l'exercice 2020 – 1-16

Considérant l'offre de service soumise par DCA Comptable professionnel agréée inc. pour l'audit de l'exercice comptable de 2020;

Il est proposé par madame Hélène Boulanger, appuyé par madame Shawna Doucet et résolu unanimement de retenir les services de DCA Comptable professionnel agréée inc. pour l'audit de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020 pour le montant forfaitaire de 12 900 \$ plus les taxes applicables.

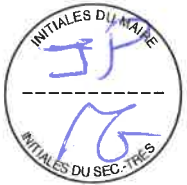
2020-12-701 : Prolongement du contrat du directeur général par intérim – 2.1

Il est proposé par madame Isabelle Plante, appuyé par madame Hélène Boulanger et résolu unanimement de prolonger le contrat du directeur général et secrétaire-trésorier par intérim jusqu'au 5 avril 2021 et d'autoriser le maire, monsieur John Pineault, à signer la prolongation de contrat pour et au nom de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti.

2020-12-702 : Appel de candidatures – Directeur des services techniques – 2.2

Considérant la retraite annoncée du directeur des travaux publics en en poste à l'été 2022;

Considérant l'analyse des besoins municipaux et le diagnostic du service des travaux publics réaliser par monsieur Luc Duval, consultant, à l'automne 2020;



No de résolution
ou annotation

Municipalité de L'Île-d'Anticosti Procès-verbaux

Considérant l'importance de doter ce poste avant le départ du directeur des travaux publics en poste afin d'effectuer un transfert de connaissance et de dossiers approprié.

Considérant la recommandation du directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de créer un poste de directeur des services techniques de la municipalité afin de pouvoir se doter d'une expertise spécialisée pour la gestion des nombreux projets municipaux en cours et à venir touchant au génie civil et aux travaux publics.

Il est proposé par madame Shawna Doucet, appuyé par madame Isabelle Plante et résolu unanimement de retenir la recommandation du directeur général et secrétaire-trésorier par intérim et de créer un poste de directeur des services techniques et éventuellement d'afficher une offre d'emploi pour l'embauche d'un directeur des services techniques pour le service des travaux publics de la municipalité.

2020-12-703 : Embauche – Chargée de projet en tourisme – 2.3

Considérant que la municipalité a plusieurs dossiers importants en cours au niveau du tourisme;

Considérant la candidature spontanée de madame Geneviève Fournaise;

Il est proposé par madame Hélène Boulanger, appuyé par madame Shawna Doucet et résolu unanimement de retenir la recommandation du directeur général et secrétaire-trésorier par intérim d'embaucher madame Geneviève Fournaise à titre de chargée de projet et responsable du tourisme aux conditions établies, sous la supervision de la direction générale.

2020-12-704 : Offre de service – Exposition muséale paléontologique – 3.1.1

Considérant la volonté de la municipalité de créer une exposition sur les fossiles exceptionnels d'Anticosti pour bonifier le tourisme scientifique et appuyer les démarches d'inscription d'Anticosti au patrimoine mondial de l'UNESCO;

Considérant que cette exposition se déploiera dans le Centre d'interprétation de l'histoire de la culture et de la paléontologie situé dans l'ancienne église de Port-Menier;

Considérant l'offre de service de Caroline Nantel, Jean-Pierre Guilbault et Mario Cournoyer pour la conception et la réalisation du projet d'exposition pour la somme de 30 500 \$ plus les taxes applicables;

Considérant la contribution de la Fondation géologique du Canada qui nous a confirmé son soutien de 20 000 \$;

Il est proposé par madame Isabelle Plante, appuyé par madame Hélène Boulanger et résolu unanimement d'abroger la résolution 2020-05-589 et d'octroyer le mandat de la conception et la réalisation d'une exposition sur les fossiles dont l'inauguration est prévue pour l'été 2021 à Caroline Nantel, Jean-Pierre Guilbault et Mario Cournoyer pour la somme de 30 500 \$ plus les taxes applicables.

2020-12-705 : Autorisation de signature – Demande d'aide financière dans le cadre de l'entente de partenariat régionale en tourisme (EPRT) – 3.1.2

Considérant la volonté de la municipalité de créer une exposition sur les fossiles exceptionnels d'Anticosti pour bonifier le tourisme scientifique et appuyer les démarches d'inscription d'Anticosti au patrimoine mondial de l'UNESCO;

Considérant que cette exposition se déploiera dans le Centre d'interprétation de l'histoire de la culture et de la paléontologie situé dans l'ancienne église de Port-Menier;

Considérant le programme d'aide financière dans le cadre de l'entente de partenariat régionale en tourisme (EPRT);



No de résolution
ou annotation

Municipalité de L'Île-d'Anticosti Procès-verbaux

Il est proposé par madame Shawna Doucet, appuyé par madame Isabelle Plante et résolu unanimement d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, monsieur Mathieu Gravel, à signer pour et au nom de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti tous les documents nécessaires et tous autres documents y afférents.

2020-12-706 : Lieu d'enfouissement en tranchée – Demande d'un certificat d'autorisation – Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques – 4.1

Considérant la nécessité d'agrandir le terrain du lieu d'enfouissement en tranchée;

Considérant les frais d'analyse du dossier de 1 731 \$;

Il est proposé par madame Hélène Boulanger, appuyé par madame Shawna Doucet et résolu unanimement d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, monsieur Mathieu Gravel, à signer pour et au nom de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti toute demande de certificat d'autorisation au ministre du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, à signer tous les documents exigés en vertu de l'article 115.8 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* et d'effectuer le paiement de 1 731 \$ pour l'analyse de notre demande.

2020-12-707 : Avis de motion – Règlement 2020-12 relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau – 4.2

Considérant que madame Isabelle Plante donne un avis de motion et présente le projet de règlement 2020-12, règlement relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau;

Considérant que les membres du conseil reconnaissent avoir reçu et pris connaissance du projet de règlement 2020-12 d'en être satisfaits et demandent une dispense de lecture;

Il est proposé par madame Hélène Boulanger, appuyé par madame Shawna Doucet et résolu unanimement que le projet de règlement 2020-12, règlement relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau, soit adopté.

2020-12-708 : Développement immobilier du projet de minimaisons – 5.1

Considérant que la Municipalité de L'Île-d'Anticosti désire aller de l'avant avec le projet de quartier de minimaisons, avec la vente de l'entière du secteur habitation de la zone R-3 à un promoteur qualifié qui en fera le développement domiciliaire, le tout, selon les dispositions de l'article 6.1 du code municipal;

Considérant que le promoteur acquéreur devra se soumettre aux normes et exigences de la municipalité en matière de qualité de construction tant sur le trait visuel que sur les éléments structuraux et devra répondre à tous les critères du règlement de zonage de la municipalité pour les constructions prévues en zone R-3;

Considérant qu'un plan d'aménagement d'ensemble pour le secteur ainsi qu'une maquette prototype d'au moins deux modèles de minimaison devront être présentés au conseil et être approuvés par celui-ci avant la « promotion » des différentes habitations qui seront offertes;

Considérant que nonobstant l'accord du conseil, l'entrepreneur devra s'assurer d'obtenir tous les permis requis pour débiter le projet;

Considérant le coût d'achat et les divers frais d'acquisition des terrains, le lot sera vendu 66 000 \$ plus les taxes applicables;

Considérant que les conditions particulières et finales de la transaction seront déterminées dans un contrat de vente qui sera entériné par le conseil municipal.



No de résolution
ou annotation

Municipalité de L'Île-d'Anticosti Procès-verbaux

Il est proposé par madame Isabelle Plante, appuyé par madame Hélène Boulanger et résolu unanimement que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution et que la municipalité entame les démarches avec un promoteur en vue d'entamer le développement du projet de minimaison dans la zone R-3.

2020-12-709 : Vente des lots 5 063 610 et 5 323 810 – 5.2

Considérant la lettre d'intérêt d'un particulier pour l'achat des lots 5 063 610 et 5 323 810 formants l'immeuble situé au 2, rue de la Velléda;

Il est proposé par madame Shawna Doucet, appuyé par madame Isabelle Plante et résolu unanimement de vendre à M. René Dumont les lots 5 063 610 et 5 323 810, village de Port-Menier, au cadastre officiel de l'île d'Anticosti, pour la somme de 4 089,99 \$ plus les taxes exigibles payée comptant à la signature de l'acte de vente.

Que la clause de rachat d'un terrain par la Municipalité, deux ans après la vente si aucun permis de construction n'a été émis et aucune construction habitable sur ledit terrain, autorise l'application d'une pénalité de 10 % du coût d'achat initial. Un montant de 408,99 \$ et les frais notariés seront donc déduits de la transaction de rachat.

Que monsieur John Pineault, maire, et monsieur Mathieu Gravel, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, soient et sont autorisés par les présentes à signer pour et au nom de la Municipalité ledit acte de vente et tout autre document pertinent à la réalisation de la présente résolution et de toute somme reçue, donner bonne et valable quittance.

Que M. Pineault et M. Gravel sont également autorisés à déléguer leurs pouvoirs aux mêmes fins à la secrétaire à l'étude du notaire qui sera retenu par l'acquéreur.

2020-12-710 : Avis de motion et adoption du premier projet de règlement – Règlement relatif à la création d'une nouvelle zone résidentielle «R-3» identifiée au plan de zonage numéro 6-0432-Z, feuillet 2 de 2; ainsi que l'ajout au règlement de zonage no. 259006 des dispositions applicables aux usages autorisés dans cette zone – 5.3

Considérant que madame Hélène Boulanger donne un avis de motion et présente le projet de règlement 2020-13, règlement relatif à la création d'une nouvelle zone résidentielle «R-3» identifiée au plan de zonage numéro 6-0432-Z, feuillet 2 de 2; ainsi que l'ajout au règlement de zonage no. 259006 des dispositions applicables aux usages autorisés dans cette zone;

Considérant que les membres du conseil reconnaissent avoir reçu et pris connaissance du projet de règlement 2020-13 d'en être satisfaits et demandent une dispense de lecture;

Il est proposé par madame Shawna Doucet, appuyé par madame Isabelle Plante et résolu unanimement que le projet de règlement 2020-13, règlement relatif à la création d'une nouvelle zone résidentielle «R-3» identifiée au plan de zonage numéro 6-0432-Z, feuillet 2 de 2; ainsi que l'ajout au règlement de zonage no. 259006 des dispositions applicables aux usages autorisés dans cette zone, soit adopté.

6. Rapport des membres du conseil

Les membres du conseil font le suivi de leurs dossiers respectifs.

7. Varia

Aucun point ajouté au varia.

8. Correspondance

Le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim dépose aux membres présents du conseil la correspondance du mois de novembre 2020.



No de résolution
ou annotation

Municipalité de L'Île-d'Anticosti Procès-verbaux

9. Période de questions

Aucun citoyen n'est présent.

2020-12-711 : Clôture de la séance ordinaire du 7 décembre 2020 - 10

Il est proposé par madame Hélène Boulanger, appuyé par madame Shawna Doucet et résolu unanimement de clôturer la séance ordinaire du conseil du 7 décembre 2020.

Levée de la séance ordinaire du conseil du 7 décembre 2020 - 11

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, monsieur le maire, John Pineault, lève la séance ordinaire du 7 décembre 2020 à 20 h 32.

John Pineault
Maire

Mathieu Gravel
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim

Je, Mathieu Gravel, directeur général/secrétaire-trésorier par intérim, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget 2020 afin d'effectuer le paiement des dépenses de la présente séance du conseil ci-dessus mentionnées.

Mathieu Gravel
Directeur général/secrétaire-trésorier par intérim